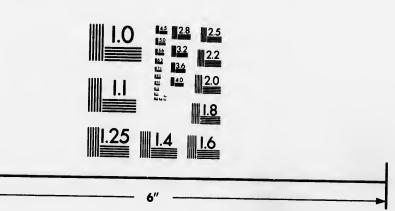
M1.25 M1.4 M1.8

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



STATE OF THE STATE

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

STATE OF THE PROPERTY OF THE PARTY OF THE PA

CIHM Microfiche Series (Monographs)

ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadian de microreproductions historiques



(C) 1993

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The to 1

The post of t

Original beg the sior other first sior or ill

The shall whi

Map diffe entir begi right

met

copy available may be biblic of the images significantly checked below Colourer Couver Couver Couver Couver Couver Couver Colourer Cartes governous Colourer	The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below. Coloured covers/ Couverture de couleur Covers damaged/ Couverture endommagée Cover statored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée Cover title missing/ Le titre de couverture manque Coloured maps/ Cai tes géographiques en couleur Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material/ Relié avec d'autres documents Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/		L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous. Coloured pages/ Pages de couleur Pages damaged/ Pages endommagées Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées Pages décolorées, tachetées ou piquées Pages détached/ Pages détachées Showthrough/ Transparence Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression Continuous pagination/ Pagination continue Includes index(es)/								
	re serrée peut caus on le long de la ma					Title on	header taker	n from:/			
Plank la							le l'en-tête p				
1 1	aves added during he text. Whenevel					Title non	e of issue/				
	itted from filming						e of issue/ itre de la liv	raison			
	t que certaines pa										
	e restauration app sque cela était po		•			Caption					
pas été f		andre, ces pag	jes ii Olit			I litre de c	départ de la	livraison			
						Masthead	1/				
						Génériqu	e (périodiqu	ies) de la l	ivraison		
Addition	al comments:/										
	taires supplément	aires:									
This is a second											
	med at the reducti st filmé au taux d										
10X	14 X	e reduction in		lessou!							
	744		18X		22 X		26 X		30 X		
								1			
12	X	16X		20X		24X		28 X			238
								40 X			32 X

28 X

32 X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Archives nationales de Québec, Québec, Québec.

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Archives nationales de Québec, Québec, Québec.

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents.
Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1	2	3
---	---	---

1	
2	
3	

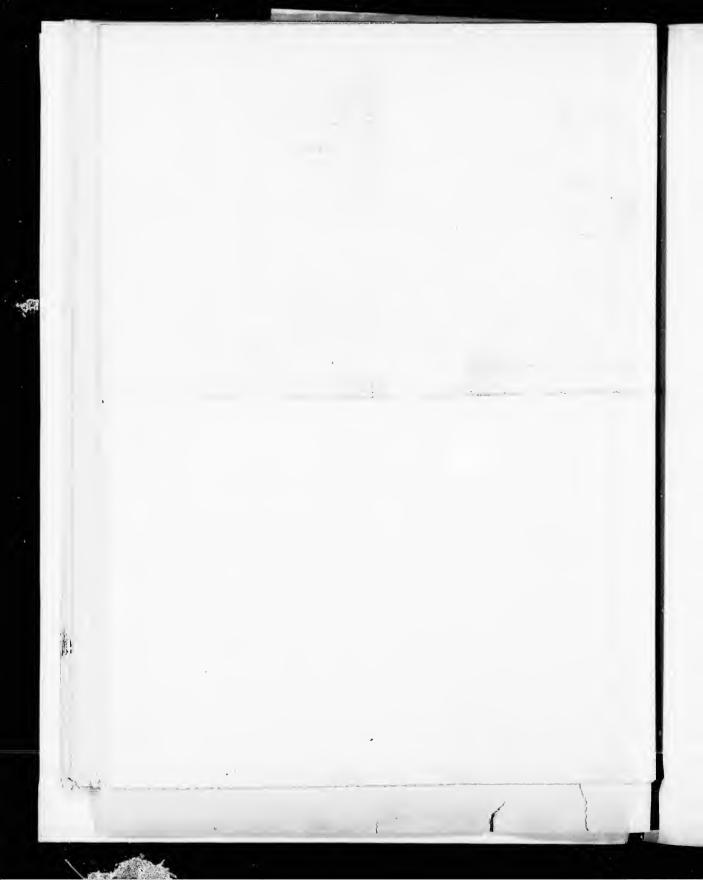
1	2	3		
4	5	6		

u'il :et de vue

ion

ės

32 X



A SA SAINTETE

LEON XIII

PAPE

TRES-SAINT-PERE,

Nous vénérons en vous le Vicaire de J.-C., et le Père de tous les chrétiens. A genoux à vos pieds, nous vous offrons l'hommage de fils dévoués ; et nous demandons à Votre Sainteté la faveur de lui ouvrir nos cœurs attristés, et de lui parler en toute sincérité comme à un bon Père.

Il y a au Canada, notre pays, des difficultés religieuses et sociales véritablement grandes, et dont les conséquences, déjà très pénibles, peuvent devenir désastreuses. Ces difficultés, sans toucher au dogme, tiennent tellement à notre foi que si elles n'étaient pas réglées selon la justice, elles pourraient jui porter une terrible atteinte.

Il n'est pas nécessaire d'assurer Votre Sainteté que nous sommes sincèrement attachés au St-Siége d'esprit et de cœur. Nous en avons donne aue preuve assez évidente, en offrant naguère le sang de nos frères et de nos enfants, pour défendre le pouvoir temporel de ce Siège contre la fureur des ennemis de l'Eglise. Vous devez donc compter sur nous comme sur des fils aimants, dévoués et obéissants.

Mais, Très Saint Père, permettez-nous de vous déclarer solennellement que la S. Congrégation de la Propagande ne connaît pas la nature de nos difficultés, et que par conséquent Son Eminence, le Prélet, ne tient pas, dans ses derniers rapports publics avec le Canada, un langage conforme à la vérité des faits, à la nécessité de la justice et même, nous osons le dire, à l'honneur des personnes,

Qui a mis la S. Congrégation de la Propagande sous une aussi fausse impression? Nous n'en connaissons pas absolument les fauteurs. Mais nous augurons que ce sont des personnes qui ont intérêt à donner le change au St-Siège sur notre véritable situation, et dont les rapports devraient être particulièrement soumis au contrôle et à l'investigation.

Il n'est pas exact, Très-Saint Père, que nos frères séparés, les protestants. soient irrités contre le clergé de cette province, sous prétexte d'ingérence indue dans les élections politiques.

Il ne l'est pas non plus que notre digne clergé nomme les candidats dans la chaire sacrée au temps des élections, ni qu'il y ait dans la Province de Québec un parti appelé réformiste qui ait été chaudement appuyé par quelques uns de nos Evêques.

Il n'est à la connaissance de personne qu'un Evêque suffragant ait voulu, seul et de son chef, recourir au parlement pour faire modifier la loi des élections; mais il nous est évident à tous que la modification de la loi se fut faite aisément, et se ferait encore, si les Evêques, d'un commun accord, eussent persisté à demander cette modification si nécessaire.

De plus, il ne s'est produit au Canada, du mois de Septembre à la fin de Décembre dernier, aucun fait public qui puisse expliquer et justifier les reproches et les injonctions que Son Eminence, le Cardinal Simeoni, adresse de nouveau au clergé et nux catholiques de ce pays dans une toute récente lettre.

Nous sommes, par contre, très-affligés de voir Sa Grandeur, Mgr. L. F. Laflèche, Evêque des Trois-Rivières, son compagnon, M. l'Abbé Moreau, exaumonier aux Zouaves Pontificaux, M. l'Abbé Dumesnil, respectable prêtre du Séminaire de St-Hyacinthe, et l'Honorable F. X. Ans. Trudel, Sénateur du Dominion Canadien, représentés par Son Eminence, dans un document public, comme des individus méritant l'expulsion de Rome pour être allés exposer au St-Siège l'état périlleux où se trouve notre chère patrie, à raison de nos diverses difficultés religieuses. Car il est généralement connu au pays que toutes ces honorables personnes ne sont pas allés à Rome pour autre chose, et que toutes les causes qu'elles ont à exposer se tiennent entr'elles par une affinité absolue.

Non seulement les lettres de Son Eminence n'ont pas paru fondées en fait, devant le pays, non seulement elles out été blessantes pour l'honneur de notre digne clergé, celui de la presse catholique et le nôtre propre, mais elles ont semblé sortir sans cause, relativement aux élections politiques, et comme procédant d'une influence secrète et étrangère à nos besoins, tant elles étaient insolites et extraordinaires.

Nous n'aurions attendu de telles lettres qu'après des examens et des procédures juridiques nombrenses, de la part de l'autorité ecclésiastique, lesquelles font complètement défaut sur toutes les questions.

Nous avons admiré la patience et la soumission de notre vénérable clergé et de la presse catholique souffrant sensiblement dans leur honneur et pour la justice, surtout du côté des adversaires, sans faire les énergiques et publiques réclamations auxquelles ils avaient droit.

La justice de Votre Sainteté et notre intérêt religieux et national exigent maintenant que vous vous assuriez personnellement de la vérité sur nos affaires; et c'est ce que nous espérons avec une confiance toute filiale.

Vous ne voudriez certainement pas condamner un peuple, si petit qu'il soit, dans son clergé, ses défenseurs, et la masse de ses citoyens, sans avoir entendu sa cause.

Or, Très-Saint Père, il ne s'est jamais fait d'enquête véritable sur nos affaires religieuses. La S. Congrégation ne les a jamais connues que par des rapports ex parte. Son Excellence, Mgr Conroy n'a fait que passer ici, sans les étudier sérieusement. Aujourd'hui on cherche à imposer à tous les catholiques comme au clergé un silence absolu et impérieux sur nos questions religieuses, même à l'égard de Votre Sainteté. La vérité ne peut, de la sorte, se faire jour librement, et ne pourrait vous arriver qu'à l'aide d'évènements éclatants et mal-

otestants.

idats dans de Quélques uns

t ait youdes élecfut faite ssent per-

la flu de les reproe de nouettre.

Igr. L. F. orean, exprêtre du pretre du Dont public, ser au Stser diverses tes ces hotoutes les solue.

ondées en onneur de is elles ont me procéent insoli-

t des prolesquelles

able cleret pour la publiques

ıl exigent osaffaires;

petit qu'il pirentendu

ur nos afe par des ans les étuatholiques religieuses, faire jour ats et malheureux. Ce procédé violent du silence imposé après une espèce de jugement sans procès, envers tout un peuple, doit vous indiquer, par lui seul, que le droit peut-être en péril ; et que notre condition devient dangereuse en dépit même de notre bonne volonté.

Très Saint-Père, pendant que tant de nations catholiques ne veulent plus écouter votre sainte parole, daignez prêter l'oreille au petit peuple Canadien qui demande à vous exposer la cause réelle de ses misères, et qui ne désire rien tant ensuite que de suive votre salutaire direction.

Serait-il possible que vous ne portiez pas personnellement attention à nos humbles supplications? Non jamais, puisque notre entière confiance n'est qu'en vous. Le salut de nos âmes qui vous sont confiées comme les autres, et l'honneur d'une petite nation fidèle, quelque modeste et éloignée quelle soit, doivent trouver un écho certain dans votre cœur apostolique.

Votre Sainteté ne nous refusera pas, au moins, le droit du plus petit et du dernier des hommes, celui d'être entendu de son propre père, avant d'être finalement jugé et repris.

L'audition de notre cause requiert assurément de grands soins, et une exposition sur les lieux.

Nous demandons donc instamment à Votre Sainteté, avant qu'il ne sorte aucun document nouveau des S. Congrégations, une enquête spéciale, au pays même, sur nos difficultés religieuses.

Nons vous supplions de nous accorder cette faveur et cette justice en dehors de la S. Congrégation de la Propagande, dont une partie du personnel parait avoir été prévenue d'une manière vraiment malheureuse, contre un saint Evêque, contre notre digne clergé, et contre plusieurs de nos honorables concitoyens.

Nous implorons enfin de Votre Sainteté que cette enquête soit faite par un officier ecclésiastique parlant le français, inaccessible aux sentiments de la crainte et des faveurs, d'un abord facile à tous cependant, et dont l'impartialité et l'esprit de justice inspire la confiance dont nous avons tant de besoin.

Prosternés à vos pieds sacrés, Très Saint-Père, nous-prions instamment Votre Sainteté de nous accorder, en sus, la faveur de la bénédiction apostolique.

Canada, Province de Québec, Février 1882.

